

# Arts visuels et audiodescription

Encadré par Jean-Marie Favreau avec le collectif ADVOX

Publié le 12 juin 2019 – Mis à jour le 6 novembre 2019

Former les participants aux principes de réalisation de l'audiodescription pour un public déficient visuel.



L'audiodescription s'inscrit dans une logique de mixité des publics découvrant des œuvres appartenant au champ des arts graphiques et plastiques (architecture, peinture, sculpture, dessin, illustration, photographie, etc.), ou encore cinématographiques, chorégraphiques, théâtrales.

Elle consiste à rendre accessible à un public déficient visuel le contenu d'une œuvre graphique en l'augmentant d'une bande son qui viendra décrire le contenu visuel.

L'élaboration d'une audiodescription nécessite différentes étapes :

- analyse de l'œuvre et de la démarche de l'auteur,
- synthèse des informations présentes dans l'œuvre mais non accessibles à une personne déficiente visuelle,

- écriture d'une description respectant les contraintes imposées par la forme artistique, tout en permettant l'accès au sens pour les auditeurs,
- enregistrement de cette description en utilisant une forme adaptée à l'œuvre proposée.

Des ateliers hebdomadaires et des évènements ponctuels viennent émailler les apprentissages et confronter les participants avec le terrain et différents publics.

## Où ? Quand ?

Les mercredis à 17h30

à partir du 2 octobre

**Salle 103**

**Ecole de Droit**

**41 bd François Mitterrand**

**Clermont-Ferrand**

## Collectif ADVOX

Créé à Clermont-Ferrand en mars 2016, avec pour missions :

accompagnement des structures culturelles pour l'adaptation de leur propositions aux publics atteints de déficience visuelle,  
diffusion de l'offre culturelle accessible auprès de ces publics,  
facilitation à la production d'adaptations, notamment d'audiodescription.

**Jean-Marie Favreau**, enseignant

